



Le Bulletin d'Information Municipal

Actualités de la Quinzaine – BIM N°1827 – Vendredi 21 janvier 2022



Les ateliers Mémoire



CONFÉRENCE GRATUITE

Vendredi 25 février
de 10h à 12h
À Landunvez

Salle paroissiale, dans le bourg

Conférence suivie d'ateliers gratuits – Places limitées
Inscription **obligatoire** en Mairie :
Porspoder : 0298899027
Landunvez : 0298899102



présentation obligatoire du
PASS SANITAIRE

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

BRETAGNE





Un groupe de réflexion s'est penché depuis quelques mois sur l'aménagement d'Argenton : de Penfoul au boulevard de l'Océan et jusqu'à la route de Brest. L'objectif étant de sécuriser les déplacements et de faciliter le stationnement. Une réunion publique se tiendra le samedi 29 janvier à 10h à la salle du Triskell afin de présenter les premières esquisses du projet. Pass sanitaire obligatoire.

Informations coronavirus : POINT DE SITUATION

Éducation

Les protocoles dans les établissements scolaires ont été simplifiés. L'objectif est de laisser au maximum les écoles ouvertes. Ainsi : lorsqu'un cas positif sera détecté dans une classe, **il ne sera plus demandé aux parents de venir chercher leur enfant immédiatement**, ils pourront attendre la sortie scolaire. **Les enfants pourront recourir à 3 autotests** (au lieu d'un test PCR suivi de deux autotests) **gratuits**. Enfin, il ne sera plus demandé aux parents de produire une attestation après chaque autotest, **une unique attestation sera demandée.**

Pass sanitaire

Depuis le 15 janvier 2022, toutes les personnes de plus de 18 ans et un mois doivent avoir fait leur injection de rappel dans les temps pour conserver leur certificat de vaccination actif dans le « pass sanitaire ». Au-delà de ces délais, leur ancien certificat de vaccination est considéré comme expiré et n'est plus valide. Un projet de loi est en cours d'examen pour transformer le « pass sanitaire » en « pass vaccinal ». Il vise aussi à durcir les conditions de contrôle et de sanction contre les « faux pass ».

Vaccination

Le délai de la dose de rappel est ramené à trois mois après la dernière injection ou la dernière infection au Covid-19. Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus. La vaccination est ouverte à tous les enfants de 5-11 ans et requiert l'accord des deux parents.

Isolement

Les règles d'isolement et de quarantaine ont évolué en cas d'infection au Covid-19 ou de cas contact. L'objectif est de faire face à la diffusion extrêmement rapide du variant Omicron et de maintenir, dans le même temps, la vie socio-économique en France. Retrouvez les règles d'isolement en vigueur en milieu scolaire depuis le 3 janvier.

Tests

Il n'est désormais plus obligatoire de réaliser un test PCR pour confirmer un test antigénique positif. En revanche, un test PCR reste nécessaire après un autotest positif.

Travail

Le recours au télétravail est rendu obligatoire pour tous les salariés pour lesquels il est possible, à raison de trois jours minimum par semaine et quatre jours quand cela est possible. Report de toutes les cérémonies de vœux en janvier. Un nouveau protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise a été dévoilé.

Rassemblements & loisirs (jusqu'au 24 janvier 2022)

Les jauges sont rétablies pour les grands événements : 2000 personnes en intérieur, 5000 personnes en extérieur. Les concerts debout sont interdits.

Dans les cafés et les bars, la consommation debout est interdite. Les discothèques ont interdiction d'accueillir du public. Cette interdiction s'applique jusqu'à la même date aux activités de danse dans les établissements recevant du public, tels les restaurants ou les bars.

Gestes barrières

Le port du masque, déjà obligatoire en intérieur dans tous les établissements recevant du public, est étendu à certains centres-villes. Le port du masque est obligatoire dès l'âge de 6 ans dans les transports collectifs intérieurs et dans les lieux recevant du public. L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire. Il est recommandé d'aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures.

Déplacements

Toute personne de 12 ans et plus entrant sur le territoire français doit présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h ou 48h en fonction du pays de provenance. Seule exception, les personnes présentant un schéma vaccinal complet n'ont pas à présenter de test, lorsqu'elles arrivent d'un État membre de l'Union européenne, d'Andorre, d'Islande, du Liechtenstein, de Monaco, de la Norvège, de Saint-Marin, du Saint-Siège ou de la Suisse.

Le Gouvernement assouplit les mesures sanitaires aux frontières avec le Royaume-Uni pour les personnes vaccinées.

<https://www.finistere.gouv.fr/Actualites/Covid-19-informations>

URBANISME :

Dépôt de déclaration préalable

Mairie de Landunvez, réalisation d'une porte sur un bâtiment communal, 9, route de Kerarzal, Kersaint
Mairie de Landunvez, transformation d'une fenêtre en porte sur un bâtiment communal, 5, rue Poullaouec
Mme JOYEAU Danielle, ravalement de façade et bardage en ardoises des pignons et des cheminées, 2, Penkéar

Accord de déclaration préalable

Mme THOMAS Aude, aménagement des combles, 61, lotissement de Kreiz Land

Dépôt de permis de construire

M. CASTEL Gérard, surélévation d'un garage, 21 ter, rue Poullaouec

Refus de déclaration préalable

M. LE COGUIEC Yves, abri démontable pour chevaux, Kerincuff

Accord de permis de construire

M. et Mme STEPHAN Erwan et Chrystelle, maison individuelle, 13, résidence du Menhir, Argenton
M. et Mme MAGUEUR Pierre-Yves, maison d'habitation, 8, lotissement Mezou Bras
M. DE MAROLLES Renaud, extension et rénovation d'une maison individuelle, 9, route Tanguy du Chastel, Kersaint
M. CARIS Julien et Mme KERBEL Mathilde, maison individuelle, 10, impasse du Dervenn, lotissement de Languru
M. ROCHAS Vincent, maison individuelle, lotissement de Lanlouc'h, Kersaint
M. KERANVRAN Jean-Pierre, maison individuelle, chemin de la Gare, Argenton

ANNONCES

PROPOSE :

-Une nouvelle assistante maternelle agréée dispose de 2 places disponibles. Accepte les horaires atypiques. Accueil en maison individuelle. 07.60.06.09.12.

Petites annonces

-Assistante maternelle agréée dispose d'une place disponible. Accepte les horaires atypiques. 06.72.15.62.40.

-Assistante maternelle agréée dispose d'une place. Accepte les horaires atypiques. Maison individuelle. 06.67.52.37.96.

-Cours de français, soutien scolaire : cours à domicile donnés par professeur certifié (CAPES) de Lettres. Pédagogie différente, adaptée à chaque élève. Préparation aux examens et concours. 30€/heure (50% déductibles des impôts). Renseignements : 07.86.25.36.12, nm7@orange.fr

ASSOCIATIONS LOCALES

L'Association des parents d'élèves de l'école Notre Dame de Bon Secours de Landunvez organise son traditionnel KIG HA FARZ le dimanche 30 janvier à partir de midi au Triskell. Le menu est à 12 euros et se compose d'une soupe, d'une part de Kig Ha Farz et d'une glace en dessert. Attention changement, en raison des restrictions sanitaires le Kig Ha Farz sera uniquement à emporter et sur réservation. Pour réserver rien de plus facile :



- Soit par mail : apellandun@gmail.com
- Soit par téléphone : 06-98-14-53-10 (appel ou SMS)

Les réservations sont à faire avant le lundi 24/01/22 à 20h00. Le paiement sera à effectuer lors de la réservation, en le déposant dans la boîte aux lettres de l'école au bourg de Landunvez. Espérant vous voir nombreux et surtout **n'oubliez pas vos contenants** lors de votre venue. A très bientôt. L'APEL.

ESMA :



Dimanche 23/01/22 : Loisirs contre Lanrivoaré à 10h à Kersaint.

Dimanche 30/01/22 : Loisirs contre Guipronvel à 10h à Kersaint.

La Translandunvézienne : **Dimanche 23 janvier :** Rando à Porspoder au départ de la chapelle St Ourzal à 9h, (covoiturage à 8h45). **Mercredi 26 janvier :** Marche au départ du club house à 9h ou 9h30. **Dimanche 30 janvier :** Rando à Landunvez au départ de la chapelle St Gonvel à 9h (covoiturage à 8h45) ou marche à 10h au départ du club house.

L'ACTUALITE DES PROFESSIONNELS



CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE : depuis le 3 janvier 2022, l'auto-école JAUEN est reprise par IROISE CONDUITE, gérée par Mme Myriam BOUZELOC. Laurence JAUEN continuera à exercer son activité d'enseignante au sein de l'établissement. Mme BOUZELOC sera heureuse de vous accueillir au 4 Ter

Route du Viaduc Kersaint 29840 LANDUNVEZ et sera joignable au 02 98 48 65 64.

VIE PAROISSIALE

- Dimanche 23 janvier : messe à 10h30

DIVERS

Ateliers, permanences d'aide et d'initiation sur le thème du numérique : un conseiller numérique est mis à votre disposition en mairie, tous les vendredis matin de 9h à 12h00 pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches en ligne, notamment pour le pass vaccinal car, en fonction des cas, il n'est pas toujours évident de savoir comment l'obtenir.


Ateliers d'initiation au numérique : Depuis la rentrée de septembre, des ateliers d'initiation à l'outil informatique proposés par la municipalité et animés par une bénévole, se déroulent chaque lundi dans une salle équipée à l'étage de la mairie. Ils s'adressent aux Landunvéziens de plus de 60 ans ayant besoin d'un accompagnement pour prendre en main l'ordinateur, surfer sur internet, envoyer ou recevoir des emails, transmettre et recevoir des photos... Quelques inscriptions sont encore possibles pour un quatrième et dernier cycle de 5 ateliers à compter du 21 Février, lors de permanences les lundis 24 et 31 janvier de 11h à midi, en salle informatique de la mairie.



Entraîner sa mémoire tout en prenant plaisir :

« Où ai-je bien pu mettre mes clés ? » « Qu'est-ce que je suis venu chercher ici ? » ou encore « Ah ! Comment s'appelle cette comédienne ? », « J'ai le mot sur le bout de la langue ! ». Autant de situations du quotidien qui nous interpellent, nous inquiètent et finissent par nous faire douter de notre mémoire. D'où viennent ces petits trous de mémoire tellement agaçants ? Pourquoi avons-nous l'impression de moins bien mémoriser avec l'âge ? Pour y répondre, la commune de Landunvez et Porspoder en partenariat avec l'association Brain Up, organisent une conférence et des ateliers gratuits sur le thème de la mémoire pour les retraités. La conférence « Ma mémoire, pourquoi et comment la stimuler ? » vise à mieux comprendre comment pallier ces difficultés et rendre notre mémoire plus efficace. Elle aura lieu **le vendredi 25 février de 10h à 12h** à la salle paroissiale au bourg de Landunvez, derrière la Mairie. Puis à partir de la semaine suivante, vous pourrez aussi participer à l'atelier de 5 séances "Entraîner sa mémoire tout en prenant plaisir". Au cours de cet atelier, vous apprendrez les méthodes et les techniques pour entraîner et préserver votre mémoire. Également gratuit et ouvert à tous les retraités, il est avant tout un moment de plaisir et de convivialité. Venez échanger et travailler votre mémoire grâce à des jeux d'attention et d'observation, à des exercices de logique et de vocabulaire. C'est aussi l'occasion de partager vos expériences de vie et d'être conseillé par un professionnel en psychologie qui répondra à toutes vos questions sur le fonctionnement de la mémoire et sur les effets de l'âge. Le programme est entièrement gratuit et le

nombre de places est limitée. Le pass sanitaire vous sera demandé. La conférence et les ateliers sont mis en place dans le respect des conditions sanitaires. L'inscription est obligatoire auprès des mairies : Porspoder : 02.98.89.90.27 ou Landunvez : 02.98.89.91.02. Ce programme est financé grâce au soutien de « Pour Bien Vieillir Bretagne », de l'ARS et de la conférence des financeurs du Finistère. Les ateliers auront lieu les 25 février, les 04, 11, 18, 25 mars et le 1^{er} avril de 10h à 12h et enfin le 1^{er} juillet de 10h à 12h.

 **DMR** : Vous cherchez un emploi qui a du sens ? L'ADMR du Pays d'Iroise recrute des **aides à domicile remplaçants** (H/F) pour la période des vacances scolaires du 5 au 20 février. Vos missions : entretien du logement, du linge, aide au repas, courses, accompagnement, gardes d'enfants. Temps et secteurs d'intervention adaptés à vos disponibilités et lieu de résidence. Indemnités kilométriques, téléphone professionnel, accompagnement à la prise de poste. **Permis B - Véhicule – Pass sanitaire indispensable.** Comment postuler ? Envoyez votre cv à l'adresse : paysdiroise@29.admr.org. Renseignements : 02 98 32 60 04. **L'ADMR du Pays d'Iroise recrute des intervenants à domicile toute l'année !**

L'entreprise TRANSPORTS GUENNEGUES et Fils vous souhaite une bonne année 2022 et vous remercie de votre fidélité. Nous disposons de bois de chauffage, mélange de hêtre et de chêne. Livraison possible. Vendu en 1,5 stères, coupé en 33cm et 50cm. Sec ou mi-sec. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations. Transports GUENNEGUES et Fils 45-47 Route de Melon, 29840 PORSPODER - 02.98.89.97.76

INFOS COMMUNAUTAIRES

Collecte des objets en bon état avec la recyclerie mobile en février : La recyclerie mobile sera présente en déchèterie (10h-12h et 14h-17h) pour collecter vos objets divers, vélos, petits meubles... en bon état : le 8 à Plourin, le 19 à Ploudalmézeau, le 26 à Plougouzel. Le 12, une collecte spéciale aura lieu à Lampaul-Plouarzel, place de la mairie. Calendrier de toutes les collectes sur www.pays-iroise.bzh. Renseignements au 02 98 32 37 83 ou dechets@ccpi.bzh.

Ecole de musique : Stage adulte jazz-cabaret musique et danse à Saint Renan - Danse : 8 et 9/02, 19h-21h (50 €), Musique : 7, 8 et 9/02, 19h-21h (35€). Renseignements et inscriptions : 02 98 84 97 60 ou musique@ccpi.bzh, Laura Bernier (danse) : 06 65 51 50 22.

Audition de l'EMI la do ré : le 3/02 à 18h30, à l'Arcadie, Ploudalmézeau. Mini concerts accessibles sur présentation du pass sanitaire.

Stage de chant choral : 14, 15 et 16/02 à l'Espace culturel de Saint Renan. Enfants 8-15 ans, 15-17h (30 €). Adultes et ados 17h30-19h30 (35 €). Concert des stagiaires le 16/02 à 19h, accessible au public sur présentation du pass sanitaire. Renseignements et inscriptions : 02 98 84 97 60 ou musique@ccpi.bzh.

Maison de l'Emploi : Forum de l'emploi et des jobs d'été : A la recherche d'un job pour l'été ou d'un emploi ? Venez rencontrer des employeurs lors du forum le **5 mars 2022 de 9h30 à 12h** - A l'Espace Socio-culturel de Saint Renan. **Information collective à 10h** : J'ai moins de 18 ans – mode d'emploi / Etudes, stages, emploi à l'étranger. **Atelier permanent** : CV, lettre, entretiens. **2 espaces** : « Mobilité » et « création d'activité ». **Contact** : 02 98 32 47 80 ou maison.emploi@ccpi.bzh.

INFOS PRATIQUES

La mairie et l'agence postale communale vous accueillent : les lundis, mardis, mercredis : 9h/12h et 14h/17h, les vendredis : 9h/12h et 14h/16h, les samedis 10h/12h (fermé le dernier samedi du mois).

Fermeture au public le jeudi

☎ 02.98.89.91.02 (mairie) / ☎ 02.98.48.63.49 (agence postale)

Courriel : accueil@landunvez.fr / Bulletin municipal : bim@landunvez.fr / Site : www.landunvez.fr

 Facebook : **Commune de Landunvez**  Instagram : **communedelandunvez**



SCAN ME



Votre agence postale communale sera fermée les derniers samedis du mois soit les **29 janvier, 26 février...** Levée du courrier dans votre agence postale à 14h du lundi au vendredi (fermeture le jeudi) et 12h le samedi.

URGENCES

SAMU-médecin de garde ☎ 15

Appel d'urgence européen ☎ 112

Pharmacie de garde ☎ 3237

Gendarmerie ☎ 17

Pompiers ☎ 18

Eau du Ponant ☎ 02 29 00 78 78

ERDF Dépannage ☎ 09 72 67 50 29 – 24h/24h

Secours en mer ☎ VHF canal 16 ou composer 196 d'un portable.



Cabinets infirmiers

N. PELLEN, S. LANNUZEL et L. CAN 07 67 06 53 62

H. MALLEJAC-GARO 02 98 45 36 14 ou 06 08 48 26 66

Kinésithérapeute

Valentin OMNES : 02 98 89 92 17

Aide à domicile

ADMR PAYS D'IROISE ☎ 02 98 32 60 04

Landunvez Entraide + ☎ 02 98 48 76 42
landunvezentraide@hotmail.fr

Correspondants de presse

Télégramme : Hervé JACOB

rv.jacob@orange.fr ☎ 06 72 32 53 55

Ouest France : Marie-Christine PELLEN

☎ 06 81 77 14 85

TAXIS

Taxi Alba ☎ 02 98 89 40 12

Taxi de la côte ☎ 06 87 76 62 05

Le prochain bulletin paraîtra vendredi 04 février 2022

Merci d'envoyer vos annonces à bim@landunvez.fr pour le lundi 28 janvier à midi.